



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 18-22 novembre 2019

Distribution: générale	Point 8 de l'ordre du jour
Date: 29 août 2019	WFP/EB.2/2019/8-A/1/DRAFT
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Projet de plan stratégique de pays — Djibouti (2020-2024)

Durée	1 ^{er} janvier 2020-31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	74 120 295 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

Classé au 172^{ème} rang sur 189 pays d'après l'indice de développement humain, Djibouti souffre de l'insécurité alimentaire, de la malnutrition et des inégalités entre les sexes qui sont omniprésentes. La pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition généralisées, les difficultés d'accès aux services publics, l'instabilité sociopolitique dans la région, les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes et les crises climatiques ont des répercussions tant sur les résidents que sur les réfugiés.

Plusieurs facteurs nuisent à la sécurité alimentaire et à la nutrition: le changement climatique, le volume extrêmement faible de la production vivrière, le manque de terres arables et l'accès insuffisant à l'eau, en particulier en milieu rural, les prix élevés des denrées alimentaires – 90 pour cent des vivres sont importés – et la faible résilience des ménages, surtout ceux qui sont dirigés par une femme, et des communautés.

Des politiques nationales bien conçues qui visent à promouvoir la sécurité alimentaire et la nutrition ont été élaborées, mais leur mise en œuvre souffre du manque de coordination et des moyens limités dont dispose le pays pour atteindre les objectifs de développement durable 2 et 17. L'insuffisance de la préparation aux catastrophes et des capacités d'intervention en cas de

Coordonnatrices responsables:

Mme E. Joergensen
Directrice régionale
Afrique de l'Est
courriel: erika.joergensen@wfp.org

Mme M. Chimuka
Directrice de pays
courriel: mutinta.chimuka@wfp.org

crise compromet également la résilience des ménages pauvres. La malnutrition est due à plusieurs facteurs: la pauvreté, l'insécurité alimentaire, les mauvaises pratiques d'alimentation des mères, des nourrissons et des jeunes enfants, les maladies telles que le paludisme, la diarrhée, le VIH et la tuberculose, la faible couverture des interventions spécifiquement axées sur la nutrition et des interventions à dimension nutritionnelle, l'accès limité aux services de santé et les inégalités femmes-hommes.

Le présent plan stratégique de pays appuiera les priorités du Gouvernement, à savoir assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle moyennant des activités qui marquent une évolution importante par rapport aux programmes précédents du PAM; il s'agira de renforcer les partenariats afin de consolider les capacités nationales dans divers domaines: l'alimentation scolaire, la nutrition, la protection sociale, la préparation aux situations d'urgence, le soutien à la production agricole apporté de manière équitable aux femmes et aux hommes en milieu rural et urbain, la formation professionnelle à des fins de paix et de prospérité, et la gestion de la chaîne d'approvisionnement. Visant essentiellement à apporter un soutien aux programmes de protection sociale dirigés par le pays, ce plan prévoit l'abandon progressif des activités précédentes du PAM.

Le PAM collaborera avec les autorités locales et nationales, les organismes des Nations Unies, la société civile et le secteur privé afin de mettre en œuvre des programmes intégrés destinés aux populations les plus vulnérables, en s'orientant progressivement vers le renforcement de la capacité du pays à formuler, gérer et exécuter des programmes durables visant à éliminer la faim.

Ce plan stratégique de pays, qui est fondé sur un examen stratégique national Faim zéro, est harmonisé avec la Vision Djibouti 2035 du Gouvernement et le plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2018–2022. Il contribue à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 et des résultats stratégiques du PAM 1, 2, 3, 5 et 8, par le biais de trois effets directs stratégiques:

- *Effet direct stratégique 1:* Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les populations touchées par une crise ont accès à une alimentation suffisante et nutritive toute l'année.
- *Effet direct stratégique 2:* D'ici à 2025, l'accès à l'alimentation et l'état nutritionnel des Djiboutiens touchés par l'insécurité alimentaire dans les régions ciblées et des réfugiés s'améliorent.
- *Effet direct stratégique 3:* Les autorités et les partenaires locaux disposent de capacités renforcées pour être en mesure d'appuyer la communauté humanitaire intervenant dans la Corne de l'Afrique toute l'année.

Le PAM continuera à réorienter ses activités en assurant une assistance technique, des services et un appui à la coordination destinés aux politiques et programmes nationaux de sécurité alimentaire et nutritionnelle, dans le cadre d'approches visant à faire évoluer les relations entre les sexes qui permettent de favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes et l'autonomisation des femmes et des filles. Les diverses interventions prévues dans le portefeuille d'activités du plan stratégique de pays s'inspireront des programmes à dimension nutritionnelle. Des mécanismes de réclamation et de remontée de l'information sûrs, accessibles et réactifs seront intégrés dans l'ensemble du plan stratégique de pays. L'importance attachée au soutien technique et au renforcement des capacités témoigne des efforts déployés pour produire des données factuelles et s'orienter progressivement vers la prise en charge durable des activités par le pays.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour Djibouti (2020–2024) (WFP/EB.2/2019/8-A/1), pour un coût total pour le PAM de 74 120 295 dollars É.-U.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Avec une superficie totale de 23 200 km², dont moins de 1 000 km² (soit 0,08 pour cent de la surface totale) sont arables¹, Djibouti compte parmi les plus petits pays africains. La production agricole satisfait seulement 10 pour cent des besoins alimentaires, d'où la forte dépendance du pays à l'égard des importations. Djibouti est exposé à des chocs climatiques répétés, notamment des inondations et des sécheresses, et à des afflux fréquents de réfugiés venant des pays voisins. Récemment, un nombre croissant de migrants et de demandeurs d'asile sont arrivés de la Corne de l'Afrique et de l'Afrique de l'Est.
2. Djibouti fait partie des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure. Sa population s'élève à 957 000 habitants, dont 80 pour cent vivent en milieu urbain, principalement dans la ville de Djibouti. Il est classé au 172^{ème} rang sur 189 pays selon l'indice de développement humain. Malgré la croissance rapide observée récemment, les niveaux de pauvreté et de chômage demeurent élevés: 20,8 pour cent de la population appartient à la catégorie des personnes extrêmement pauvres et vivent en dessous du seuil de pauvreté international fixé à 1,90 dollar par jour². La croissance n'a pas été équitable: les jeunes, les femmes et les enfants sont particulièrement exposés à la faim et sont laissés de côté.
3. Le marché du travail est caractérisé par des inégalités entre les sexes. Le chômage augmente et touche actuellement 62,8 pour cent³ des jeunes, 68,6 pour cent des femmes et 54,6 pour cent des hommes⁴. L'écart entre les hommes et les femmes est révélateur du manque de possibilités d'emploi pour les femmes et de la discrimination structurelle⁵. En raison de la faiblesse de ses institutions et de ses politiques publiques, Djibouti a été inclus dans la liste des situations fragiles récemment établie par la Banque mondiale⁶.
4. Les inégalités économiques entre les sexes sont marquées. Le revenu par habitant des femmes est inférieur à la moitié de celui des hommes et leur taux de participation à la population active est égal à 36 pour cent, contre 68 pour cent chez les hommes⁷. La possibilité d'accéder à un travail décent constituerait pour les femmes un facteur

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

¹ Gouvernement de Djibouti et PAM. 2018. *Revue stratégique "Faim zéro" à Djibouti*. Voir: https://www.wfp.org/content/2018-djibouti-country-strategic-review?_ga=2.53914984.1348558566.1552726294317663891.1552208299. Les données ne sont pas ventilées par sexe et par âge.

² *Ibid.*

³ Les données ne sont pas ventilées par sexe et par âge.

⁴ Gouvernement de Djibouti. *Politique Nationale Genre 2011–2021*. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/dji166445.pdf>.

⁵ Gouvernement de Djibouti et PAM. 2018. *Revue stratégique "Faim zéro" à Djibouti*. Voir: https://www.wfp.org/content/2018-djibouti-country-strategic-review?_ga=2.53914984.1348558566.1552726294317663891.1552208299.

⁶ Banque mondiale. 2018. *Harmonized List of Fragile Situations*. <http://www.worldbank.org/en/topic/fragilityconflictviolence/brief/harmonized-list-of-fragile-situations>

⁷ Programme des Nations Unies pour le développement. 2015. *Rapport sur le développement humain 2015 - Le travail au service du développement humain*. Voir: <https://www.undp.org/content/undp/fr/home/librarypage/hdr/2015-human-development-report.html>

- d'autonomisation important et contribuerait à l'élimination de la faim. Des dispositifs de microfinance ont été mis en place pour encourager la participation des femmes à l'économie, mais elles disposent rarement de la garantie nécessaire pour obtenir un crédit. Les femmes ont droit à l'égalité de traitement en vertu de la législation nationale, mais elles ont moins de possibilités d'emploi que les hommes et touchent un salaire inférieur pour un travail équivalent⁸.
5. Selon un rapport différencié par sexe sur l'agriculture à Djibouti, établi en 2018 par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)⁹, 54 pour cent des hommes et 46 pour cent des femmes étaient propriétaires de leurs terres¹⁰. En raison de sa rareté et des conséquences du changement climatique, la terre est un grave sujet de discordance et de préoccupation pour tous les Djiboutiens. La superficie moyenne des terres cultivées par 60 pour cent des ménages agricoles est inférieure à 0,5 hectare.
 6. Le taux de scolarisation qui était de 80,5 pour cent en 2016/2017 a augmenté, atteignant 90,2 pour cent en 2017/2018¹¹, tandis que la fréquentation dans les écoles primaires passait de 89 pour cent à 92,95 pour cent. À l'échelle nationale, 38,2 pour cent des filles vont à l'école contre 64,5 pour cent des garçons; l'écart est plus important dans les régions situées en dehors de la ville de Djibouti¹².
 7. L'infection par le VIH est une épidémie généralisée¹³ dont la prévalence est estimée à 1,3 pour cent¹⁴. Conformément aux tendances observées à l'échelle mondiale, le fardeau lié au VIH touche de manière disproportionnée les femmes âgées de 15 à 49 ans, parmi lesquelles le taux d'infection est de 1,5 pour cent, contre 1,1 pour cent parmi les hommes. Les adultes âgés de 20 à 34 ans sont les plus touchés: 27 pour cent des ménages sont frappés par le VIH et leur consommation alimentaire est faible ou limitée¹⁵. En 2017, 2 058 nouveaux cas de tuberculose, sous ses diverses formes, frappant principalement des filles, des garçons, des femmes et des hommes âgés de 15 à 44 ans, ont été détectés. La prévalence et l'incidence élevées de la tuberculose sont aggravées par la co-infection VIH/tuberculose. L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) signale que la prévalence du VIH parmi les malades atteints de tuberculose est de 5 pour cent¹⁶, la proportion étant de deux hommes co-infectés pour une femme co-infectée. Depuis 2009, la lutte contre la co-infection a été intensifiée et décentralisée.
 8. L'emplacement stratégique de Djibouti dans la Corne de l'Afrique favorise une économie qui repose presque entièrement sur les services. Le port de Djibouti est le principal point de passage des cargaisons en Éthiopie, un maillon essentiel des voies de transport

⁸ Organisation de coopération et de développement économiques. *Social Institutions & Gender Index: Countries/Territories*. <https://www.genderindex.org/countries/>.

⁹ Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. 2018. *Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural*. Non disponible en ligne.

¹⁰ Gouvernement de Djibouti. *Politique Nationale Genre 2011-2021*. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/dji166445.pdf>.

¹¹ Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. 2019. *Annuaire statistique 2018-2019*. <http://www.education.gov.dj/images/annuaire%20statistique/ANNUAIRE%202018-2019.pdf>.

¹² Gouvernement de Djibouti. *Politique Nationale Genre 2011-2021*. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/dji166445.pdf>.

¹³ Selon l'OMS, on parle d'épidémie généralisée de VIH lorsque le VIH est largement répandu dans la population générale et que sa prévalence est toujours supérieure à 1 pour cent chez les femmes enceintes. Dans la plupart des épidémies généralisées de VIH, certains groupes de populations sont touchés de manière disproportionnée.

¹⁴ Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida. 2018. *Country factsheets: Djibouti*. <https://www.unaids.org/fr/regionscountries/countries/djibouti>.

¹⁵ PAM et Ministère de la santé. 2011. *Évaluation de l'état nutritionnel et de la sécurité alimentaire des patients sous traitement antirétroviral ou DOTS en République de Djibouti*. Non disponible en ligne.

¹⁶ OMS. 2018. *Tuberculose: profils de pays*. Genève. https://extranet.who.int/sree/Reports?op=Replet&name=%2FWHO_HQ_Reports%2FG2%2FPROD%2FEXT%2FTBCountryProfile&ISO2=DJ&LAN=FR&outtype=html.

commerciales vers la Corne de l'Afrique, notamment dans le contexte de l'initiative "Nouvelle route de la soie"¹⁷. Les investissements récents en faveur des ports et du système ferroviaire devraient améliorer la situation de Djibouti en tant que plateforme commerciale et logistique régionale. Le port joue également un rôle logistique essentiel dans des interventions d'urgence de grande ampleur telles que celle qui est menée au Yémen. Le rapprochement récent entre l'Éthiopie et l'Érythrée pourrait ouvrir à l'Éthiopie une autre voie d'accès à la mer Rouge, mais il est peu probable que l'Éthiopie cesse entièrement d'utiliser les ports djiboutiens. L'aménagement d'infrastructures autour du terminal à conteneurs de Doraleh devrait permettre aux ports de Djibouti de rester un élément central des routes maritimes éthiopiennes et de continuer à jouer le rôle de plaque tournante du commerce international.

9. Djibouti accueille 27 803 réfugiés et demandeurs d'asile en provenance d'Érythrée, d'Éthiopie, de Somalie et, plus récemment, du Yémen, qui ne sont pas en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels sans une assistance du PAM.
10. Les terroristes d'Al-Shabab et de l'État islamique, qui sont présents en nombre croissant et de manière durable dans les pays voisins, pourraient profiter de la porosité des frontières pour commettre des attentats-suicide à l'aide de ceintures d'explosifs improvisés (ou d'autres attaques à Djibouti) ou pour prendre des otages, ce qui risquerait de compromettre la sécurité et la sûreté des opérations du PAM. L'instabilité politique, les troubles civils et les conflits dans les pays voisins pourraient avoir une incidence similaire.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

Progrès vers la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable 2

11. L'examen stratégique national Faim zéro mené en 2018 a permis de mettre en évidence un certain nombre d'obstacles à la réalisation des cibles de l'objectif de développement durable (ODD) 2. Ils sont examinés ci-après.
12. *Accès à une alimentation nutritive et suffisante toute l'année (cible 1 de l'ODD 2)*. L'insécurité alimentaire touche 46,5 pour cent de la population, dont 3 pour cent de personnes en situation d'insécurité alimentaire grave. Cinquante et un pour cent des ménages dirigés par une femme et 45,5 pour cent des ménages dirigés par un homme souffrent d'insécurité alimentaire. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire sont généralement pauvres et ruraux, possèdent peu de bétail et de terres agricoles et ont plus de personnes à charge.
13. *Mettre fin à toutes les formes de malnutrition (cible 2 de l'ODD 2)*. D'après l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition menée récemment, les indicateurs de nutrition se sont améliorés depuis 2013, mais la situation reste préoccupante, en particulier en milieu rural¹⁸. La prévalence du retard de croissance a reculé, passant de 29,7 pour cent en 2013 à 20,9 pour cent en 2019, le taux le plus élevé (40,2 pour cent) étant enregistré en 2019 dans la région d'Obock. La prévalence de la malnutrition aiguë globale, qui s'établit à 10,3 pour cent, en nette amélioration par rapport au taux de 17,8 pour cent enregistré en 2013, est inférieure au niveau de 15 pour cent jugé "élevé" par l'OMS. Les régions de Tadjourah et de Dikhil sont celles qui sont particulièrement touchées par des taux de malnutrition aiguë globale élevés.

¹⁷ https://fr.wikipedia.org/wiki/Nouvelle_route_de_la_soie.

¹⁸ Les données disponibles n'ont pas été ventilées par sexe et par âge.

14. *Doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs vivriers (cible 3 de l'ODD 2).* Les ménages agricoles qui pratiquent l'agropastoralisme, dont le nombre est inférieur à 2 000¹⁹, exploitent des parcelles – dénommées localement "jardins" - ayant en moyenne une superficie égale au plus à un demi-hectare. La production de fruits et de légumes s'élève à 7 100 tonnes par an, ce qui couvre seulement 10 pour cent des besoins nationaux. Dans un avenir prévisible, Djibouti restera fortement tributaire des importations de produits alimentaires, essentiellement des céréales et de l'huile. L'adoption de techniques d'agriculture urbaine et les innovations en matière d'agriculture rurale devraient permettre d'augmenter la part des aliments frais produits localement et contribuer à réduire le prix des produits frais sur le marché local.
15. *Assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes (cible 4 de l'ODD 2).* Les systèmes alimentaires sont menacés par les pressions exercées sur les ressources foncières et naturelles, les mauvaises techniques d'irrigation, l'accroissement de la population et la multiplication des chocs climatiques fréquents. Les inégalités entre les sexes compromettent les moyens d'existence et la productivité en milieu rural et urbain. Le fait de ne pas prendre en compte les soins et les travaux domestiques non rémunérés effectués par les femmes dans l'analyse des systèmes alimentaires entrave le développement, en ce qui concerne notamment les possibilités de travail rétribué offertes aux femmes. La rareté de l'eau et des pâturages a pour effet de réduire la production animale, principale source de revenus pour 90 pour cent de la population rurale²⁰.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

16. L'examen stratégique Faim zéro mené en 2018 a permis de recenser plusieurs lacunes et problèmes²¹:
 - les faibles capacités agricoles et la lourde dépendance à l'égard du pastoralisme, qui est de plus en plus menacé à cause du changement climatique;
 - l'économie axée sur l'activité de plateforme logistique, qui se traduit par une croissance économique inégale et ne parvient pas à hisser les populations pauvres et en situation d'insécurité alimentaire hors de la pauvreté, en partie faute de main-d'œuvre qualifiée spécialisée, entre autres facteurs;
 - la non-durabilité des moyens d'existence ruraux et les crises régionales qui s'accroissent, entraînant des migrations et une urbanisation et compliquant l'accès aux services et le développement urbain durable;
 - les prix des denrées alimentaires élevés qui résultent de l'importance des coûts de production et d'importation et limitent l'accès des ménages à une alimentation nutritive, notamment dans les zones rurales isolées et pauvres où les infrastructures ne permettent pas de garantir la disponibilité des aliments sur les marchés locaux;

¹⁹ Aucune donnée précise sur la ventilation de ces ménages selon le sexe du chef de famille n'est disponible, mais les données empiriques semblent indiquer que les titres de propriété foncière sont principalement établis au nom des hommes chefs de famille.

²⁰ Il n'existe pas de données sur le pourcentage de femmes et d'hommes qui possèdent du bétail, mais les hommes élèvent et vendent généralement des camélidés et des vaches, tandis que les femmes élèvent et vendent des caprins et des ovins, ainsi que le lait provenant des troupeaux familiaux. Gouvernement de Djibouti. *Politique Nationale Genre 2011-2021*. <http://extwprlegs1.fao.org/docs/pdf/dji166445.pdf>.

²¹ Pour consulter la liste complète des problèmes recensés, se reporter à l'examen stratégique Faim zéro (http://www.urd.org/wp-content/uploads/2018/09/RapportFaimZeroDjibouti_web.pdf).

- les faibles capacités nationales en matière de préparation aux catastrophes et intervention en cas de crise, qui ne laissent aux ménages pauvres que l'option de recourir à des stratégies de survie négatives face aux catastrophes naturelles et à l'aggravation des effets du changement climatique;
- les taux de malnutrition préoccupants au sein des populations vulnérables sur le plan nutritionnel;
- les capacités financières et institutionnelles insuffisantes pour offrir des services susceptibles de garantir la sécurité alimentaire et une bonne nutrition aux populations vulnérables, notamment des programmes de protection sociale inclusifs et des services de santé publique abordables;
- le petit nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) qui limite la capacité de mettre en œuvre les activités de manière durable; et
- les inégalités structurelles et socioculturelles entre les sexes qui représentent un obstacle fondamental à l'élimination de la faim.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

17. En août 2014, le Gouvernement a rendu public le document Vision Djibouti 2035²², un nouveau modèle de développement économique qui vise à réduire la pauvreté absolue d'un tiers d'ici à 2035. Il repose sur cinq piliers harmonisés avec des ODD spécifiques comme suit: paix et unité nationale (ODD 16); bonne gouvernance (ODD 16); économie diversifiée et compétitive, avec comme moteur le secteur privé (ODD 8 et 15); consolidation du capital humain (ODD 3 et 4); et intégration régionale (ODD 7, 8, 9 et 17). Il s'agit de la première tentative du Gouvernement de mettre en œuvre une stratégie à long terme de réduction de la pauvreté et de développement durable.
18. Le modèle décrit dans la Vision 2035 est mis en œuvre dans le cadre d'une série de stratégies quinquennales successives, notamment la Stratégie pour la croissance accélérée et la promotion de l'emploi qui couvre la période 2015–2019. Ces stratégies sont articulées autour de quatre axes et comprennent dix objectifs de développement nationaux harmonisés avec les ODD.
19. Une stratégie nationale de protection sociale a été approuvée par le Gouvernement en octobre 2017, suivie d'une politique nationale de protection sociale en 2018. En 2015, le Gouvernement a lancé le Programme national de solidarité famille, un programme de filets de sécurité qui assure un revenu de base aux ménages vulnérables face à la pauvreté, à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition sous la forme de transferts de type monétaire trimestriels non assortis de conditions. Le Ministère des affaires sociales et des solidarités²³ est responsable de la mise en œuvre de tous les projets de protection sociale.
20. Depuis 2017, le Gouvernement est de plus en plus déterminé à promouvoir l'entrepreneuriat des femmes afin de favoriser leur autonomisation économique, mais cette volonté ne s'est pas encore traduite par l'adoption au niveau national de politiques ou de stratégies à cet effet.

²² <https://www.ccd.dj/w2017/wp-content/uploads/2016/01/Vision-Nationale.pdf>.

²³ Le Secrétariat d'État chargé des affaires sociales est devenu le Ministère des affaires sociales et des solidarités en mars 2019.

21. Le Gouvernement a signé le Cadre d'action global pour les réfugiés et adopté des lois et des mesures réglementaires afin de tenir ses engagements en matière d'aide aux réfugiés à Djibouti. En accord avec les programmes publics nationaux, le Cadre d'action global pour les réfugiés favorise l'autonomisation des réfugiés en les insérant dans les filets nationaux de sécurité et en facilitant leur accès aux services sociaux essentiels, notamment dans les domaines de la santé et de l'éducation, et aux moyens d'existence, en conformité avec le cadre stratégique d'autonomisation des réfugiés et des populations hôtes ReHoPE²⁴.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

22. Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) de Djibouti pour 2018–2022 est harmonisé avec la Vision 2035. Quatre priorités stratégiques ont été retenues comme principaux domaines de coopération entre le système des Nations Unies et le Gouvernement de Djibouti. Les activités menées au titre du PNUAD visent à développer et renforcer les capacités des institutions nationales et régionales et à améliorer les capacités et les compétences de l'ensemble de la population, en particulier des plus vulnérables, notamment les réfugiés, en vue de lutter contre la pauvreté et de favoriser une croissance économique durable. On s'emploiera pour ce faire à améliorer les services sociaux, à assurer une formation professionnelle en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement et à favoriser le développement humain par le biais des institutions chargées de la bonne gouvernance et de la résilience, ainsi qu'à promouvoir le développement régional équitable.
23. Dans le cadre du PNUAD, la collaboration entre les institutions des Nations Unies vise essentiellement à améliorer de manière équitable la mise en œuvre d'activités nutritionnelles renforcées, à faciliter l'accès à l'éducation et à des aliments nutritifs et à promouvoir des moyens d'existence pour les femmes et les hommes.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

24. Le présent plan stratégique de pays (PSP) s'appuie sur les enseignements tirés et sur l'examen stratégique Faim zéro. La lutte contre la pauvreté est un moyen efficace de combattre l'insécurité alimentaire à Djibouti. Le potentiel agricole est limité, mais les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et des pêches offrent des possibilités d'apporter une assistance directe aux ménages ruraux exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.
25. Les deux axes d'action du PSP sont les suivants:
- fournir de manière équitable un emploi aux femmes et aux hommes appartenant aux ménages les plus vulnérables; et
 - recourir à des filets de sécurité pour garantir un accès à une assistance permettant d'assurer les besoins essentiels, notamment la sécurité alimentaire.
26. Les recommandations suivantes ont été formulées à l'issue de l'examen stratégique Faim zéro²⁵:
- mettre en place des mesures politiques afin d'améliorer la coordination;
 - renforcer le système national de protection sociale, promouvoir les interventions à dimension nutritionnelle et améliorer la résilience face aux chocs;

²⁴Gouvernement d'Ouganda et Banque mondiale. 2017. *ReHoPE - Refugee and Host Population Empowerment: Strategic Framework - Uganda*. <https://data2.unhcr.org/en/documents/download/64166>. Bien que le cadre cité mentionne l'Ouganda dans son titre, il s'agit d'un cadre régional, dirigé par l'Ouganda.

²⁵ Voir l'examen stratégique Faim zéro ou la liste complète de toutes les recommandations formulées à l'issue de cet examen: <https://www.urd.org/en/news/presentation-of-the-djibouti-zero-hunger-strategic-review-16-october-2018-paris/>.

- renforcer les secteurs agropastoral et halieutique;
- garantir la continuité du programme d'alimentation scolaire;
- favoriser l'emploi et le développement urbain aujourd'hui et demain;
- renforcer le système national de gestion des catastrophes naturelles;
- continuer d'apporter une assistance aux réfugiés.

2.1 Expérience du PAM et enseignements

27. Le PAM possède une expérience de plusieurs décennies en matière d'assistance humanitaire et d'interventions en faveur des moyens d'existence à Djibouti, et les évaluations récentes ont permis de mieux comprendre les réussites obtenues et les difficultés rencontrées.
28. L'évaluation à mi-parcours de l'intervention prolongée de secours et de redressement 200824 (mai 2015-janvier 2017)²⁶ menée en 2016 a mis en lumière l'importance de l'assistance alimentaire générale et de l'assistance saisonnière fournies par le PAM, et la souplesse dont il a fait preuve dans le recours aux diverses modalités de transfert pour répondre aux besoins particuliers des bénéficiaires ciblés. L'évaluation a montré que l'intervention prolongée de secours et de redressement avait permis d'avancer sur le terrain de l'égalité des sexes, grâce à l'amélioration de la scolarisation des filles dans les écoles des zones d'installation des réfugiés et au renforcement du pouvoir de décision des femmes moyennant leur plus grande participation à l'alimentation scolaire et aux comités de parents. Cependant, l'évaluation a indiqué qu'il était nécessaire d'améliorer l'analyse des causes profondes de la vulnérabilité, notamment celles qui sont liées aux inégalités entre les sexes, et de renforcer le suivi et l'évaluation des activités. Elle a recommandé au PAM d'améliorer ses activités nutritionnelles et de contribuer à faire face aux risques et aux besoins en matière de protection dans l'ensemble de ses opérations.
29. La synthèse des évaluations portant sur des opérations menées entre 2013 et 2017 en Afrique de l'Est et Afrique centrale²⁷ a fait apparaître qu'il serait souhaitable d'améliorer les approches techniques des activités relatives à la nutrition, à l'Assistance alimentaire pour la création d'actifs (3A) et à l'alimentation scolaire. Elle a recommandé de poursuivre ou d'élargir certaines activités en mettant l'accent sur la nutrition et les distributions générales de vivres; de renforcer les partenariats stratégiques et d'harmoniser les activités avec celles des partenaires; et de procéder à des évaluations de la vulnérabilité et des facteurs de la dénutrition dans les populations ciblées, en intégrant systématiquement des analyses différenciées par sexe et par âge.

2.2 Potentialités pour le PAM

30. Sur la base des conclusions de l'examen stratégique Faim zéro, de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi pour 2015–2019, du PNUAD pour 2018-2022 et des consultations menées auprès du Gouvernement, le PAM a déterminé les domaines d'intervention clés à Djibouti, en tenant compte de ses avantages comparatifs, des enseignements tirés et de son expérience en matière de collaboration avec le Gouvernement. Ces domaines sont examinés ci-dessous.

²⁶ PAM. 2017. *Renforcer la résilience des populations rurales, urbaines et des réfugiés en situation de vulnérabilité chronique et réduire la sous-nutrition à Djibouti (mai 2015-janvier 2017)*. <https://docs.wfp.org/api/documents/72403381cf214e11925fb73b5b1968b9/download/>.

²⁷ PAM. 2017. *Operation Evaluations Series: Regional Synthesis 2013–2017: East and Central Africa Region*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000023759/download/>.

Protection sociale

31. Les consultations menées au niveau du pays et avec le Ministère des affaires sociales et des solidarités, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), la Banque mondiale et l'Union européenne ont mis en évidence quatre domaines spécifiques dans lesquels le PAM pourrait étendre son action en faveur de la protection sociale au-delà de ses activités actuelles: la mise en place d'un système de protection sociale tenant compte de la nutrition et de la problématique femmes-hommes²⁸; l'élaboration d'un système de protection sociale adaptatif qui permette de faire face aux chocs climatiques et d'améliorer la résilience; l'insertion des réfugiés dans les filets de protection sociale, conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés; et l'intégration de l'alimentation scolaire dans le système national de protection sociale en tant qu'élément central.

Renforcement des capacités et appui technique

32. Pendant la période couverte par le PSP, le PAM abandonnera progressivement la mise en œuvre directe pour apporter un appui au Gouvernement dans des domaines tels que la protection sociale, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise, et l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. Le PAM procède à des évaluations approfondies des besoins en matière de capacités qui intègrent des analyses différenciées par sexe et par âge, en collaboration avec le Ministère des affaires sociales et des solidarités et le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle. Les secteurs de la santé, de l'agriculture et des transports seront également évalués en vue du transfert prévu des programmes au Gouvernement.
33. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle en vue du transfert progressif d'un programme national durable d'alimentation scolaire, en commençant par les capitales de chaque région et en tenant compte des résultats de l'approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation (SABER), appliquée en avril 2017. Ces résultats ont servi au Gouvernement pour mettre à jour son plan d'action approfondi et permis de recenser des lacunes comme celles des cadres d'action et budgétaires. Une nouvelle initiative SABER sera organisée afin d'évaluer quand et comment la responsabilité de l'ensemble du système peut être transférée au Gouvernement²⁹.
34. Le PAM continuera à fournir des conseils techniques spécialisés aux ministères en charge de l'éducation et de la santé concernant la sensibilisation en matière de nutrition et d'hygiène. Il s'agira notamment d'évaluer les possibilités d'établir des liens entre la production locale, y compris les jardins scolaires et les projets pilotes d'hydroponie, et l'alimentation scolaire. Le PAM plaidera en faveur d'une alimentation scolaire universelle, qui inclut les écoles situées dans les zones urbaines, et de l'intégration des écoliers issus de familles de réfugiés dans le système scolaire national.

Nutrition

35. Le mémorandum d'accord signé récemment entre le PAM et le Ministère de la Santé favorisera la relance de la prévention et du traitement de la malnutrition, et permettra d'apporter un appui alimentaire et nutritionnel aux patients sous traitement antirétroviral ou antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS). Le PAM collaborera avec la Banque mondiale, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'OMS en vue d'aider le Ministère de la santé à prévenir la malnutrition, en particulier en milieu rural. Le PAM et l'UNICEF ont signé un mémorandum d'accord et établi un plan d'action en vue de

²⁸ Protection sociale qui aide à lutter contre la malnutrition.

²⁹ L'initiative SABER menée en 2016 a indiqué que la capacité du Gouvernement à prendre en charge les activités était faible.

mener conjointement, dans les domaines de la nutrition, de l'éducation, de la protection sociale et du suivi et de l'évaluation, des activités prévoyant: la distribution de repas scolaires nutritifs dans les écoles ciblées; l'installation de fourneaux et d'abris améliorés dans les cantines des écoles; la distribution de livres de recettes et d'ouvrages traitant de nutrition; la formation d'inspecteurs et de conseillers pédagogiques en matière de compétences pratiques, d'hygiène et de nutrition; la distribution de comprimés de micronutriments et antiparasitaires; et le déparasitage des élèves en milieu rural.

Plaidoyer

36. Étant donné que 90 pour cent des produits alimentaires sont importés, l'accès aux aliments est un élément clé de l'amélioration de la sécurité alimentaire. En se fondant sur des éléments factuels, le PAM plaidera en faveur de la mise en place de politiques et programmes contribuant à rendre les aliments nutritifs plus abordables pour les ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Le PAM aidera le Gouvernement à harmoniser les programmes relatifs à la prévention et au traitement de la malnutrition, prônera le développement de l'enrichissement des aliments et assurera aux agriculteurs locaux une formation aux techniques agricoles et de gestion, en cherchant à obtenir une participation équitable des femmes et des hommes. La collecte de données et les enquêtes nutritionnelles régulières intégrant systématiquement des données différenciées par sexe et âge serviront de base pour élaborer des politiques et des activités à dimension nutritionnelle et respectueuses de la parité femmes-hommes.

Changement climatique

37. Le PAM appuiera l'élaboration des politiques et le renforcement des capacités, ainsi que la conception et la mise en œuvre d'un programme national. En collaboration avec la Banque mondiale et la FAO, le PAM déterminera les zones du pays où la création d'actifs pourrait aider les communautés à s'adapter aux effets du changement climatique, notamment dans les lieux reculés.
38. Compte tenu des effets considérables du changement climatique à Djibouti, il est essentiel de revoir et de mettre en œuvre le plan national de préparation aux catastrophes et d'intervention en cas de crise. Par le biais du Secrétariat exécutif de gestion des risques et des catastrophes (SEGRC), le Gouvernement a demandé au système des Nations Unies de renforcer les capacités de ce service et de garantir sa pérennité. Le SEGRC s'est associé à la Mutuelle panafricaine de gestion des risques pour soutenir ces initiatives. Leur objectif est de permettre au pays de se doter des dispositifs financiers et des infrastructures nécessaires pour briser le cycle de la sécheresse, de la faible résilience et de l'insécurité alimentaire. Comme dans d'autres pays, la Mutuelle panafricaine de gestion des risques collabore avec le Gouvernement de Djibouti, lui offrant des mesures d'incitation et le dotant des moyens nécessaires pour améliorer ses capacités, et celles des citoyens de Djibouti, en matière de planification, de préparation et de réaction face aux phénomènes météorologiques extrêmes et aux catastrophes naturelles. Ces mesures permettent de préserver la sécurité alimentaire des populations vulnérables, tout en tenant compte des engagements du Cadre de Sendai en faveur de l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes handicapées³⁰.
39. Le Gouvernement a intégré les besoins des réfugiés dans ses politiques, documents stratégiques et budgets relatifs à l'éducation, à la sécurité sociale et à l'emploi. Toutefois, la mise en œuvre prendra du temps car le financement doit être trouvé. Le Ministère des affaires sociales et des solidarités, le Ministère de l'éducation nationale et de la formation

³⁰ *La Nation*. 2018. *Le point avec...Ahmed Mohamed Madar Secrétaire exécutif en charge de la gestion des risques et des catastrophes*. <https://www.lanation.dj/le-point-avec-ahmed-mohamed-madar-secretaire-executif-charge-de-la-gestion-des-risques-et-des-catastrophes/>.

professionnelle, le Ministère de l'intérieur et d'autres institutions ont déjà commencé à mobiliser des fonds.

Capacités logistiques

40. Le Gouvernement et le PAM ont mis en place une plateforme logistique humanitaire régionale dotée d'une capacité d'entreposage de 65 000 tonnes. Un programme de formation en logistique utilisant cette plateforme permettra de répondre à la demande croissante de personnel qualifié dans le secteur privé, ce qui appuiera les efforts déployés par le Gouvernement pour créer des emplois et favoriser le recrutement des jeunes, dont le taux de chômage s'élève à 60 pour cent. Le PAM continuera de mettre ses compétences techniques en matière de logistique à la disposition du Gouvernement et du secteur privé, notamment par le biais du renforcement des capacités.

Égalité entre les sexes et autonomisation des femmes

41. La politique du PAM en matière de problématique femmes-hommes doit être mise en œuvre de manière plus stratégique. C'est pourquoi le PAM collaborera avec le Ministère de la femme et de la famille et avec d'autres organisations qui participent à l'intégration de la problématique femmes-hommes et à l'autonomisation des femmes. Grâce à la formation professionnelle assurée par le PAM, des jeunes femmes, djiboutiennes ou réfugiées, pourront acquérir des compétences dans le domaine des transports et de la logistique et accéder à des possibilités d'emploi dans les secteurs privé et public.

2.3 Réorientations stratégiques

42. Le présent PSP tient compte de la réorientation du PAM vers un rôle de catalyseur. Il jette les bases d'un partenariat avec le Gouvernement concernant l'appui technique, qui est axé sur les domaines prioritaires convenus dans lesquels il est nécessaire d'apporter des solutions durables au problème de la faim. La stratégie adoptée est flexible et permet de créer des synergies avec d'autres stratégies et cadres mis en place dans la région, notamment ceux de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale.
43. Le premier domaine prioritaire mis en évidence à l'issue de l'examen stratégique Faim zéro est la lutte contre la pauvreté, organisée autour de deux axes majeurs: offrir des possibilités d'emploi décent à autant de personnes que possible, en prêtant attention aux inégalités entre les sexes, afin que la population puisse subvenir à ses besoins essentiels; et appuyer les filets de protection sociale afin de garantir la sécurité alimentaire des personnes les plus pauvres et les plus vulnérables.
44. Afin de renforcer la résilience, le PAM et le Ministère des affaires sociales et des solidarités élargiront la stratégie de commercialisation au détail du PAM pour améliorer l'accès aux biens et aux marchés, réduire les coûts, garantir l'approvisionnement en aliments de bonne qualité et promouvoir des débouchés commerciaux pour les femmes, la fourniture de services fiables aux bénéficiaires vulnérables et des marchés résilients qui fonctionnent bien.
45. Le PSP permettra au PAM de contribuer de manière stratégique à la réalisation des objectifs de Djibouti relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'éducation. Il renforcera les activités dans les domaines interdépendants de l'action humanitaire, de l'aide au développement et de la consolidation de la paix en collaboration avec le Gouvernement et avec d'autres intervenants, et favorisera l'intégration des activités relatives à l'égalité entre les sexes, la nutrition, la gestion de la chaîne d'approvisionnement, les moyens d'existence, la participation à l'élaboration des politiques et la gouvernance. De nouvelles modalités de distribution, comme l'initiative de transferts de type monétaire polyvalents expérimentée dans la zone d'installation de Markazi, qui a été conçue pour mieux répondre aux besoins

des personnes les plus vulnérables et de leur famille, seront mises en œuvre en partenariat avec le HCR et avec les ONG présentes à Djibouti.

46. Le PSP est axé sur les bonnes pratiques d'intervention en cas de crise, sur la résilience des ménages et des communautés grâce à leurs moyens d'existence et à leur accès à l'éducation, et sur les mesures favorisant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes. L'objectif est que ces solutions soient respectueuses de la parité entre les sexes, contribuent à transformer les relations entre les femmes et les hommes, aient une dimension nutritionnelle, offrent un bon rapport coût-efficacité et soient réalisables. Le PSP permet au PAM d'aider le Gouvernement dans tous les domaines de la gouvernance relatifs à la sécurité alimentaire et à la nutrition, en vue d'un transfert progressif et durable des responsabilités.
47. La responsabilité à l'égard des populations touchées, l'égalité entre les sexes et la protection sont des questions transversales. La politique de tolérance zéro du PAM en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles sera appliquée et les activités comprendront des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, tenant compte de la problématique femmes-hommes et de la nutrition, et intégreront les dimensions environnementales et sociales.
48. Le PAM s'efforcera d'améliorer ses outils d'évaluation de la sécurité alimentaire, tels que le dispositif d'évaluation des besoins essentiels, et d'adopter une approche globale de la sécurité alimentaire et de l'élimination de la faim afin de mieux coordonner ses actions avec ses partenaires.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

49. Le présent PSP est harmonisé avec la Vision Djibouti 2035 et tient compte des stratégies régionales de l'Union africaine, en particulier l'Agenda 2063 et la déclaration de Malabo sur la croissance agricole accélérée, et des stratégies sous-régionales de l'IGAD. Il est également harmonisé avec le PNUAD pour 2018-2022 et fait fond sur les recommandations pertinentes de l'examen stratégique Faim zéro. Il met en œuvre le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021 et contribue à la réalisation des résultats stratégiques du PAM 1, 2, 3, 5 et 8. Le budget de ce PSP quinquennal s'élève à 74,1 millions de dollars.
50. Le renforcement des capacités ouvrira la voie au transfert progressif des activités relatives à l'alimentation scolaire, à la logistique, à la nutrition et aux moyens d'existence aux ministères compétents. Des liens plus étroits entre les interventions de secours et les activités en faveur de la résilience permettront d'accroître l'aptitude à s'adapter aux chocs et à en atténuer les effets, et de réduire ainsi le besoin d'interventions humanitaires. Le pourcentage de ménages qui bénéficieront des distributions générales au titre de l'effet direct stratégique 2 et seront intégrés chaque année dans le Programme national de solidarité famille pendant la période couverte par le PSP est déterminé par le Ministère des affaires sociales et des solidarités. Le PSP favorisera la réalisation des objectifs nationaux relatifs à la sécurité alimentaire, à la nutrition et à l'éducation, renforçant les contributions du PAM, du Gouvernement et des partenaires dans les domaines interdépendants de l'action humanitaire, de l'aide au développement et de la consolidation de la paix. Les activités menées au titre de l'effet direct stratégique 3 promouvront la paix dans la région en offrant à des jeunes femmes, djiboutiennes ou réfugiées, une formation professionnelle dans les transports et la logistique, ce qui améliorera leur intégration sociale et leur estime de soi. Le PAM préconisera de créer un comité interministériel³¹ pour suivre l'application

³¹ Le PAM plaidera en faveur de la représentation des femmes et des hommes de toutes les couches de la société afin de s'assurer que leurs capacités et besoins particuliers sont pris en compte.

des recommandations issues de l'examen stratégique Faim zéro, et il encouragera les ministères à coopérer dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle tout en lui donnant la possibilité d'adapter l'appui qu'il fournit à chacun des ministères.

51. Compte tenu de l'instabilité dans la région, le PAM continuera à faire face aux situations d'urgence, tout en collaborant avec le SEGRC et le Ministère de l'intérieur pour renforcer les capacités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.
52. Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre le Cadre d'action global pour les réfugiés en apportant une assistance alimentaire et de type monétaire aux Djiboutiens et aux réfugiés. En partenariat avec le HCR, le PAM cherchera des moyens d'existence durables susceptibles de réduire la dépendance des réfugiés à l'égard de l'assistance alimentaire, il luttera contre les inégalités entre les sexes et aura recours à des technologies novatrices comme les cultures hydroponiques pour améliorer la nutrition, les moyens d'existence et la gestion des ressources en eau³². Afin d'améliorer la nutrition, le PAM lancera une initiative pilote de transferts de type monétaire polyvalents (étayée par des analyses relatives à la problématique femmes-hommes, à l'âge et à la protection), qui sera complétée par des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, s'agissant des relations femmes-hommes, et par un meilleur accès des réfugiés aux marchés.
53. La FAO est un partenaire essentiel pour ce qui est de l'assistance technique relative à la résilience, et elle est associée avec le PAM et le Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques pour programmer conjointement le développement des capacités et la formulation de politiques équitables et inclusives concernant la sécurité alimentaire et nutritionnelle; l'UNICEF jouera un rôle important dans la prévention du retard de croissance et d'autres formes de malnutrition. Le PAM collaborera également avec la Banque mondiale, dont le portefeuille de projets à Djibouti est étroitement lié aux objectifs du PAM, notamment dans les domaines de la protection sociale, de l'éducation et de la nutrition.
54. La stratégie nationale suivie pour assurer le développement et éliminer la faim est tributaire de l'intégration de Djibouti dans l'économie mondiale. Le PAM continuera donc à assurer des services communs au profit des organisations intervenant dans les situations d'urgence, et fournira un appui au Gouvernement et aux secteurs pertinents en vue de créer une plateforme régionale et un centre logistique d'excellence national.
55. Les inégalités entre les sexes étant un facteur contribuant à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, qui touchent de manière disproportionnée les femmes et les filles, le PAM continuera de cibler spécifiquement les femmes dans ses interventions.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les populations touchées par une crise ont accès à une alimentation suffisante et nutritive toute l'année

56. Le PAM continuera d'apporter une assistance aux réfugiés enregistrés auprès du HCR sous la forme de transferts de type monétaire et de vivres non assortis de conditions pendant une phase de transition. Selon les résultats de l'opération de profilage, la plupart des réfugiés seront progressivement intégrés dans le système national de protection sociale et ne relèveront plus de l'effet direct stratégique 1 mais de l'effet direct stratégique 2. Dans le même temps, le PAM conservera sa capacité à faire face à de nouvelles arrivées de réfugiés.

³² La culture hydroponique et l'irrigation au goutte à goutte sont essentielles dans un pays comme Djibouti car elles utilisent une quantité minimale d'eau et évitent le gaspillage.

57. Le PAM collaborera avec les autorités centrales et décentralisées comme le Ministère de l'intérieur, par le biais du SEGRC, en vue de renforcer leur capacité à mener des activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise prenant en compte le sexe et l'âge. Se fondant sur une évaluation de l'intervention menée après le passage du Cyclone Sagar en mai 2018, réalisée par le Ministère des affaires sociales et des solidarités, le PAM collaborera avec le ministère afin de renforcer sa capacité à faire face aux catastrophes naturelles par le biais du système de protection sociale, en vue notamment de garantir que la problématique femmes-hommes sera prise en compte et que le nombre de bénéficiaires et le montant des transferts seront suffisants. Les populations touchées par des catastrophes naturelles bénéficieront d'un appui pendant toute la durée de la situation d'urgence et les premières phases du redressement.

Domaine d'action privilégié

58. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Résultats escomptés

59. Cinq produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Pendant une période de transition, les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés (niveau 1) résidant dans des camps reçoivent une assistance alimentaire et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui permettent de protéger leur accès à la nourriture toute l'année.
- Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée (niveau 1) et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS (niveau 1) ont accès à des services de traitement, notamment des services de conseil en nutrition spécialisés, qui favorisent leur récupération nutritionnelle.
- Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1) ont accès à des services de prévention, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et une éducation en matière de nutrition, qui permettent de répondre à leurs besoins essentiels.
- Les populations touchées par un choc (niveau 3) tirent profit de la capacité nationale renforcée à se préparer aux situations d'urgence et à intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels.
- Les populations touchées par un choc (niveau 1) reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premières phases du redressement.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire et des services nutritionnels, notamment des aliments à haute teneur en éléments nutritifs et une éducation et des conseils relatifs à la nutrition, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile résidant dans des camps

60. Le PAM continuera de porter assistance aux 19 500 réfugiés enregistrés auprès du HCR avec des distributions de vivres et des transferts de type monétaire non assortis de conditions et tenant compte de la problématique femmes-hommes. Des aliments nutritifs spécialisés seront utilisés pour traiter la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, et pour prévenir la malnutrition chronique chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. Les membres des familles, en particulier les garçons et les hommes

appartenant aux ménages bénéficiaires, seront associés à toutes les activités, notamment aux actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, afin de mettre l'accent sur leurs responsabilités dans l'amélioration de la nutrition.

61. La PAM appuiera la mise à l'essai du projet pilote de cultures hydroponiques pendant les premiers mois du PSP, afin de déterminer s'il conviendrait d'élargir ce projet pendant le reste de la période couverte par le PSP pour répondre aux besoins alimentaires et assurer la diversité de l'alimentation des femmes et des hommes appartenant aux ménages de réfugiés et à ceux des communautés d'accueil.

Activité 2: Renforcer les capacités du Gouvernement et appuyer les interventions nationales concernant les populations touchées par un choc, dans le cadre d'un plan d'urgence

62. Cette activité vise à renforcer les capacités des autorités centrales et décentralisées, telles que le SEGRC et le Ministère des affaires sociales, afin d'améliorer la gestion des catastrophes naturelles ou d'origine humaine.
63. Le PAM collaborera avec le Ministère des affaires sociales et des solidarités en vue de renforcer sa capacité à concevoir, regrouper et consolider les systèmes nationaux de protection sociale prenant en compte la problématique femmes-hommes, dans le cadre des interventions face à une crise.
64. Les activités comprendront le renforcement des capacités ayant trait à la collecte, l'analyse et l'utilisation des données météorologiques, ainsi que la préparation aux situations d'urgence au niveau des communautés.
65. Le PAM utilisera sa base logistique humanitaire pour organiser des simulations en collaboration avec le Gouvernement et les autres parties prenantes, afin d'améliorer les activités de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise prenant en compte la problématique femmes-hommes et l'âge.
66. Le PAM prévoira une composante "urgence" qui lui permettra de répondre de manière efficace, équitable et efficiente aux besoins des populations touchées par un choc, moyennant la distribution de vivres et des transferts de type monétaire non assortis de conditions.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, l'accès à l'alimentation et l'état nutritionnel des Djiboutiens touchés par l'insécurité alimentaire dans les régions ciblées et des réfugiés s'améliorent

67. Le PAM et ses partenaires assureront des services permettant de répondre aux besoins des Djiboutiens et des réfugiés exposés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Ces services promouvront des moyens d'existence durables aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition, moyennant une assistance alimentaire générale saisonnière et des transferts de type monétaire au titre des programmes de création d'actifs, de l'alimentation scolaire, des programmes nutritionnels et du renforcement des capacités.

Domaine d'action privilégié

68. Cet effet direct stratégique est axé sur le renforcement de la résilience.

Résultats escomptés

69. Huit produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Les Djiboutiens urbains et ruraux touchés par l'insécurité alimentaire et les réfugiés vulnérables (niveau 1) reçoivent des transferts de type monétaire et/ou des rations alimentaires mensuels et accèdent graduellement au Programme national de solidarité famille et au programme d'assistance sociale de santé, ce qui contribue à améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition.

- Les personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées (niveau 1) tirent profit des actifs améliorés, du développement des chaînes de valeur agricoles, de la réduction des pertes après récolte et des compétences qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique.
- Les enfants d'âge préscolaire et les écoliers résidant dans les zones ciblées (niveau 1) reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils se rendent à l'école, le but étant de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et de favoriser la scolarisation et la fréquentation.
- Les enfants d'âge préscolaire et les écoliers résidant dans les zones ciblées (niveau 3) tirent profit de la capacité améliorée du Gouvernement à conduire sous son entière responsabilité un programme de repas scolaires à dimension nutritionnelle et respectueux de la parité femmes-hommes.
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés souffrant de malnutrition aiguë modérée (niveau 1) ont accès à des traitements, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et des services de conseil en nutrition, qui favorisent leur récupération nutritionnelle.
- Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés résidant dans des zones enregistrant les taux de malnutrition chronique et aiguë les plus élevés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs spécialisés qui contribuent à prévenir la malnutrition chronique et aiguë.
- Les patients sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS souffrant de malnutrition aiguë modérée et les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par le VIH ciblés (niveau 1) reçoivent des aliments nutritifs et des transferts de type monétaire et sont insérés dans un programme de filets de sécurité visant à alléger leur condition, ce qui contribue à améliorer leur état nutritionnel, leur productivité et leur sécurité alimentaire.
- Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel et en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) tirent profit de la capacité nationale renforcée à améliorer la disponibilité et la consommation d'aliments enrichis et hautement nutritifs plus abordables qui permettent de prévenir la malnutrition.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir des vivres, des transferts de type monétaire et une assistance technique pour renforcer un système de protection sociale national inclusif, attentif à la problématique femmes-hommes, adaptatif et à dimension nutritionnelle qui favorise l'insertion économique

70. Le PAM continuera de fournir une assistance alimentaire générale aux ménages ruraux dans les zones exposées à une forte insécurité alimentaire et en milieu urbain. En outre, il aidera le Ministère des affaires sociales et des solidarités à effectuer des transferts de type monétaire à l'aide de la plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts (SCOPE) et assurera des activités complémentaires de formation professionnelle et de communication visant à faire évoluer la société et les comportements fondées sur des données différenciées par sexe, en faveur des ménages extrêmement pauvres repérés et sélectionnés par le biais du registre social du Programme national de solidarité famille. Le personnel du ministère bénéficiera d'une formation concernant l'utilisation de la plateforme SCOPE, étant donné que le mécanisme auquel le ministère a recours actuellement n'est pas une plateforme intégrée. Le PAM préconisera d'utiliser SCOPE car cette plateforme permet de mieux répondre aux besoins du ministère en matière de collecte de données; il assurera également le renforcement des capacités concernant des dispositifs de suivi et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes, et mettra en place des mécanismes sûrs et accessibles de réclamation et de remontée de l'information. Le PAM aidera le

Ministère des affaires sociales et des solidarités à faire en sorte que le système national soit en mesure d'assurer l'insertion des réfugiés, l'enregistrement des bénéficiaires sélectionnés et la fourniture d'une assistance; ainsi les ménages de réfugiés pourront être entièrement intégrés dans le Programme national de solidarité famille d'ici à 2025, des critères appropriés étant entre autres utilisés pour cibler les ménages dirigés par une femme.

71. Le PAM mettra en œuvre des activités 3A assorties de conditions à l'intention des communautés en situation d'insécurité alimentaire modérée; 30 pour cent de ces activités seront réorientées des zones rurales vers les zones urbaines au cours de la troisième et de la quatrième années de la période couverte par le PSP, ce qui permettra au bureau de pays de parachever ses directives relatives aux activités 3A menées en milieu urbain, de trouver de nouveaux partenaires et de recruter deux ingénieurs pour veiller à la conformité avec les normes du PAM concernant les activités 3A. Actuellement, toutes les activités 3A sont menées en milieu rural. Les indicateurs relatifs aux avantages en termes d'actifs, y compris ceux qui permettent de suivre les effets directs équitables pour les femmes et les hommes, seront utilisés à des fins de suivi et d'évaluation.
72. Le PAM renforcera les capacités des petits exploitants afin qu'ils aient accès aux marchés et intègrent les chaînes de valeur, en s'attaquant aux inégalités entre les sexes pour favoriser des effets directs équitables et durables. En partenariat avec les institutions ayant leur siège à Rome, le PAM continuera de travailler en collaboration avec des pêcheurs à la remise en état des mangroves et, avec la FAO, il aidera les petits exploitants agropastoraux et les producteurs vivriers urbains à intensifier l'utilisation de l'hydroponie et de l'irrigation au goutte à goutte. Le PAM collaborera à cette fin avec les coopératives paysannes locales et veillera à ce que le Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques prenne progressivement les rênes. Toutes les activités menées au niveau des communautés et entreprises avec le ministère poursuivront des objectifs d'égalité des sexes et comprendront des messages à dimension nutritionnelle, qui seront transmis dans le cadre des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et intégrés à toutes les activités du PAM.
73. Des repas scolaires nutritifs seront distribués aux enfants d'âge préscolaire et aux écoliers du primaire en milieu rural afin de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et d'accroître la scolarisation et la fréquentation. Le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle fournira parallèlement des produits alimentaires frais qui compléteront les rations du PAM. Le Gouvernement intégrera les enfants réfugiés dans le système scolaire national ainsi qu'il est recommandé dans le Cadre d'action global pour les réfugiés. Le PAM collaborera avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle en vue de renforcer sa capacité à mettre en œuvre des programmes de repas scolaires à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes, dans le cadre du transfert des responsabilités, et il appuiera l'élaboration d'un plan d'action national en matière d'alimentation scolaire fondé sur la politique nationale dans ce domaine. Le PAM mettra au point une stratégie de transition précisant quelles écoles devraient être prises en charge par le ministère et quand. Toutes les écoles ciblées seront équipées de fourneaux à bon rendement énergétique.
74. Les comités de gestion des écoles, les enseignants et les parties prenantes du secteur de l'alimentation scolaire bénéficieront du renforcement des capacités; le Service des cantines scolaires recevra une formation sur la sécurité sanitaire et la qualité des aliments et sur les pratiques concernant les achats locaux. Le PAM, la FAO et l'UNICEF s'efforceront d'établir des liens entre la production locale et l'alimentation scolaire, de manière notamment à favoriser l'autonomisation économique des femmes. Des jardins scolaires et des projets pilotes de cultures hydroponiques seront mis en chantier.

75. Le PAM et le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle appuieront le programme d'alimentation scolaire pris en charge par les autorités nationales, conformément aux recommandations de l'initiative SABER.

Activité 4: Fournir aux populations ciblées des services de prévention et de traitement de la malnutrition, des transferts de type monétaire, des aliments nutritifs, des conseils en nutrition et des incitations, tout en appuyant les programmes nationaux relatifs à la nutrition

76. Le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 59 mois et aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée afin de traiter ce problème de santé.
77. Pour prévenir la malnutrition chronique, le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés et assurera une éducation en matière de nutrition aux aidants s'occupant d'enfants âgés de 6 à 23 mois et aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes; des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements seront prévues pour les autres membres des ménages bénéficiaires afin de mettre l'accent sur leurs responsabilités dans l'amélioration de la nutrition. En 2021, cette activité sera transférée au Projet gouvernemental d'élimination du retard de croissance, financé par la Banque mondiale. Au cours d'une deuxième phase, le PAM, en partenariat avec le Ministère de la santé et le Ministère de la femme et de la famille, complètera les effets directs obtenus et entreprendra des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, adaptées au sexe, à l'âge et à d'autres facteurs pertinents, afin d'encourager une bonne nutrition.
78. Des rations supplémentaires seront fournies aux patients tuberculeux et aux personnes vivant avec le VIH dans le cadre de programmes nationaux. Les patients sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS souffrant de malnutrition aiguë modérée qui sont soignés dans des établissements du Ministère de la santé recevront une ration quotidienne non assortie de conditions, et des espèces seront remises à leur famille pendant un certain temps, jusqu'à leur intégration dans le volet d'assistance en espèces du Programme national solidarité famille. Les patients ambulatoires atteints de tuberculose recevront des rations à emporter/bons familiaux et les patients hospitalisés bénéficieront d'un appui nutritionnel³³. Ceux qui sont ciblés bénéficieront dans les dispensaires locaux d'un appui et de conseils en matière d'évaluation de la nutrition, destinés en particulier aux aidants, femmes et hommes, afin de lutter contre la répartition discriminatoire des rôles entre les sexes.
79. Le personnel du Ministère de la santé, de l'Agence djiboutienne de développement social, du Ministère du commerce et d'autres parties prenantes recevra une formation sur: la mise en œuvre du programme de supplémentation alimentaire ciblée; la promotion des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements en tenant compte de la problématique femmes-hommes, afin d'améliorer les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants et de sensibiliser les hommes et les garçons aux rôles et aux responsabilités qui leur incombent concernant la nutrition de leur famille; et l'application des politiques de réglementation relatives à l'enrichissement des aliments.
80. Le PAM et ses partenaires veilleront à ce que des mesures soient en place dans les communautés pour encourager le dépistage régulier des troubles nutritionnels afin que les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée soient dirigés vers des centres de santé dès que possible. Dans les contextes urbains, le PAM et l'Agence djiboutienne de développement social amélioreront la prestation des services de prévention de la malnutrition par le biais des

³³ Les patients ambulatoires atteints de tuberculose bénéficieront de rations familiales, tandis que ceux qui sont hospitalisés ne recevront que des rations individuelles.

programmes de filets de protection sociale. Dans les zones reculées, le PAM facilitera l'accès équitable des filles et des garçons aux services de prévention de la malnutrition.

81. Le PAM collaborera avec le Ministère de la santé en vue de renforcer ses capacités en matière de collecte, d'analyse et d'utilisation des données ventilées par sexe et par âge et des données sur les indicateurs sexospécifiques, afin d'identifier les causes de la malnutrition et de contribuer à mettre à jour la politique et les stratégies multisectorielles nationales en matière de nutrition. Le PAM conduira une analyse causale de la nutrition afin de mieux comprendre les causes de la malnutrition à Djibouti.
82. L'appui apporté comprendra les contributions techniques du PAM pour la mise à jour des directives nationales sur la gestion de la malnutrition aiguë au niveau des communautés. Le PAM aidera le Gouvernement à actualiser le plan stratégique national relatif au VIH pour 2008–2012 afin de s'assurer que l'appui alimentaire et nutritionnel tenant compte de la problématique femmes-hommes qui est apporté aux séropositifs et aux patients atteints de tuberculose continue de faire partie intégrante des services de traitement.
83. Le PAM collaborera avec l'autorité nationale chargée de la coordination en matière d'alimentation et de nutrition, qui sera créée dans le cadre du projet financé par la Banque mondiale intitulé "*Towards Zero Stunting in Djibouti*".
84. Le PAM, l'UNICEF et l'OMS recommanderont à Djibouti de participer activement à l'initiative Renforcer la nutrition. Le PAM, le Ministère de la santé, le Secrétaire d'État chargé de la décentralisation, le Ministère des affaires sociales et des solidarités et l'Agence djiboutienne de développement social contribueront à la mise en place d'un programme de filets de sécurité à dimension nutritionnelle et tenant compte de la problématique femmes-hommes financé par la Banque mondiale.

Effet direct stratégique 3: Les autorités et les partenaires locaux disposent de capacités renforcées pour être en mesure d'appuyer la communauté humanitaire intervenant dans la Corne de l'Afrique toute l'année

85. Le PAM continuera d'utiliser sa base logistique humanitaire pour appuyer les opérations d'urgence menées dans la région et élargira la gamme de services offerts, notamment avec l'offre de formations spécialisées. Cette stratégie permettra d'asseoir Djibouti dans son rôle de plateforme logistique régionale vitale, par l'intermédiaire de laquelle le PAM contribuera à traduire en opérations les principaux volets de la stratégie gouvernementale de développement et de réduction de la pauvreté. Le PAM collaborera également avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, le Ministère de l'équipement et des transports et le secteur privé concernant des initiatives de formation qui offrent des possibilités de formation et d'emploi pour les femmes et les jeunes. Ces initiatives, ainsi que d'autres travaux de recherche et innovations, contribueront à optimiser le fonctionnement de la plateforme et à permettre la concrétisation des ambitions de la vision nationale.

Domaine d'action privilégié

86. Cet effet direct stratégique est axé sur les interventions face à une crise.

Résultats escomptés

87. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Les populations touchées par une crise (niveau 3) tirent profit de la création d'une plateforme de prestation de services destinés à la communauté humanitaire, qui leur permet de recevoir en temps voulu des vivres d'importance vitale, ainsi que des secours et des fournitures médicales.

- Les réfugiés, les jeunes et les populations sous-employées (niveau 1) bénéficient de formations en matière de logistique et de transport, qui leur permettent d'accéder au marché du travail.
- Les institutions djiboutiennes (niveau 3) tirent profit de l'assistance technique et du transfert de compétences assurés conjointement par les partenaires de l'action humanitaire et du développement, qui permettent à Djibouti de confirmer son rôle de plateforme logistique et de plaque tournante de la chaîne d'approvisionnement dans la Corne de l'Afrique.

Activités essentielles

Activité 5: Assurer des services relatifs à la chaîne d'approvisionnement à l'intention de la communauté humanitaire (sur la base du principe du recouvrement intégral des coûts)

88. Le PAM utilisera sa base logistique humanitaire pour soutenir les interventions humanitaires en mettant à profit ses capacités de transport. Il collaborera avec ses partenaires en vue de s'affirmer comme entrepôt de prépositionnement des produits alimentaires, de créer un centre logistique d'excellence offrant des formations en matière de préparation aux situations d'urgence au niveau régional pour le pays et la région et de renforcer les compétences techniques des Djiboutiennes et des Djiboutiens.
89. Les services suivants seront assurés:
 - a) services de transport terrestre du PAM destinés aux pays enclavés, et prépositionnement des produits alimentaires par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres, à des fins de transbordement, d'expédition et de transit dans la région et au-delà;
 - b) solutions relatives à l'entreposage dans des silos et à la chaîne d'approvisionnement en céréales en vrac à l'intention du PAM, des institutions gouvernementales et des organismes de développement (Chambre de commerce d'Éthiopie);
 - c) services logistiques bilatéraux à l'intention de la communauté humanitaire; et
 - d) contribution aux travaux de recherche et aux innovations dans le domaine de l'approvisionnement, en partenariat avec l'Université de Djibouti, la Chambre de commerce et la Banque mondiale, afin de faire de Djibouti un centre d'excellence en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement.

Activité 6: Assurer des activités de formation professionnelle et de renforcement des capacités dans les secteurs du transport et de la manutention des produits à l'intention des partenaires, des réfugiés et de la population locale

90. Le PAM s'associera aux fournisseurs de services pour offrir une formation en logistique et en transport. Dans le cadre du groupe de travail des Nations Unies et des donateurs sur l'éducation et la formation professionnelle, le PAM collabore avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en vue de recenser les possibilités d'emploi qui nécessitent une formation professionnelle. Cette formation, qui prendra en considération la problématique femmes-hommes, se tiendra dans les locaux du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle à Djibouti, ainsi que dans la base logistique humanitaire du PAM, et elle sera coordonnée avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle et le Ministère de l'équipement et des transports au port, à l'aéroport et dans la base logistique humanitaire. Le PAM optimisera les effets de synergie entre ses partenaires dans le cadre de cette initiative.
91. Le PAM et ses partenaires élaboreront un plan d'action tenant compte de la problématique femmes-hommes pour la formation en logistique et en transport, afin que les personnes en situation d'insécurité alimentaire soient dotées de compétences qui les rendent

compétitives sur le marché du travail et leur permettent de s'intégrer dans leur environnement socioéconomique. Le PAM collaborera également avec les parties prenantes du secteur de la formation, dans le cadre des programmes sur l'employabilité de l'Agence des États-Unis pour le développement international et des programmes d'apprentissage de la vie pratique de l'UNICEF, en vue d'inclure une formation axée sur des compétences non techniques et tenant compte de la problématique femmes-hommes.

92. Le groupe cible retenu pour ces activités comprend le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, des étudiants résidant dans des zones en situation d'insécurité alimentaire et des jeunes âgés de 16 à 25 ans appartenant aux populations réfugiées et aux communautés d'accueil qui ne sont pas scolarisés. Les femmes bénéficieront d'une formation à la conduite et à la gestion des entrepôts en vue de combler l'écart entre les sexes en ce qui concerne l'accès à un travail décent et les salaires.
93. Le PAM et l'organisme français de coopération préconiseront de créer un mécanisme de coordination reliant les secteurs public et privé.
94. Des travaux de recherche qui intégreront des analyses différenciées par sexe seront entrepris en partenariat avec l'Université de Djibouti, la Banque mondiale et la Chambre de commerce, afin d'évaluer le succès rencontré par les innovations relatives à la chaîne d'approvisionnement et leur contribution aux économies locales et à l'élimination de la faim. Cette initiative fera progresser les activités logistiques et le renforcement des capacités au profit du Gouvernement et du secteur des expéditions et des transports.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

95. Le PSP est conçu de manière que les services assurés par le PAM permettent de renforcer les capacités conformément aux stratégies et aux plans du Gouvernement. Le PAM établira une stratégie fondée sur un inventaire des capacités, qui définira les étapes clés du transfert progressif des activités au Gouvernement, compte tenu de sa volonté d'améliorer ses capacités institutionnelles et la coordination nationale de son action dans les domaines de l'alimentation scolaire, la nutrition, la protection sociale, la résilience, la prise en compte de la problématique femmes-hommes, la préparation aux situations d'urgence et l'intervention en cas de crise.
96. Le PAM prévoit de transférer chaque année pendant la période couverte par le PSP 20 pour cent des écoles incluses dans le programme d'alimentation scolaire au Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.
97. Le PAM abandonnera progressivement l'assistance alimentaire générale à mesure que les bénéficiaires seront intégrés dans le Programme national de solidarité famille. Les distributions d'espèces en milieu urbain seront prises en charge par le Ministère des affaires sociales et des solidarités.
98. La formation professionnelle destinée aux personnes âgées de 16 à 25 ans et l'appui aux marchés et aux chaînes de valeur de la petite agriculture sont des composantes importantes de la stratégie de transition, car ils visent à augmenter les taux d'emploi et les revenus afin d'assurer de manière équitable des moyens d'existence durables aux femmes et aux hommes.
99. Le PAM contribuera à renforcer les capacités nationales nécessaires aux interventions humanitaires qui tiennent compte des besoins des deux sexes et à accroître la résilience des communautés afin de limiter les besoins d'assistance humanitaire.
100. Les indications découlant de la collecte, la ventilation et l'analyse des données serviront de base pour élaborer les politiques, concevoir les programmes et gérer les services à dimension nutritionnelle et respectueux de la parité femmes-hommes qui sont assurés par le Gouvernement.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

Effet direct stratégique	Activité	Garçons	Filles	Hommes	Femmes	Total
1	1	7 020	5 265	3 705	3 510	19 500
	2	4 682	3 511	2 471	2 341	13 005
2	3	25 837	19 908	10 235	11 770	67 750
	4	3 585	3 507	2 106	6 377	15 575
3	6	100	200	250	250	800
Total (hors chevauchement)*		41 224	32 391	18 767	24 248	116 630

* Ce chiffre inclut les 800 participants aux activités de formation professionnelle qui ne recevront pas de transferts en nature ni de transferts de type monétaire.

101. Les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés dans les camps ont droit à l'assistance alimentaire. Les projections relatives à la population de réfugiés s'appuient sur le nombre actuel de réfugiés vivant dans les camps, auquel s'ajoutent les nouvelles arrivées, les naissances et les décès. Environ 10 000 réfugiés devraient être intégrés dans le système national de protection sociale d'ici à 2025. Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et femmes enceintes ou allaitantes bénéficieront d'un appui nutritionnel; les activités de prévention seront destinées aux enfants de 6 à 23 mois et aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes vulnérables, aux fins de la prise en charge de la malnutrition.
102. Le plan d'urgence prévu au titre de l'activité 2 s'adressera aux populations touchées par un choc; le renforcement des capacités sera principalement destiné au Ministère de l'intérieur et au Ministères des affaires sociales et des solidarités.
103. Le nombre de bénéficiaires recevant une assistance alimentaire générale saisonnière sera progressivement réduit et ils seront intégrés au Programme national de solidarité famille. Les activités 3A seront mises en œuvre dans les zones recensées par le Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques comme étant susceptibles de donner les meilleurs résultats, s'agissant en particulier des inégalités entre les sexes. En milieu urbain, les ménages seront sélectionnés par le Ministère des affaires sociales et des solidarités.
104. Le PAM continuera d'apporter une assistance aux écoles en milieu rural, mais il transférera progressivement la gestion du programme d'alimentation scolaire au Gouvernement, en commençant par les écoles situées dans les centres administratifs régionaux, où la situation en matière de scolarisation et de sécurité alimentaire est meilleure que dans les zones plus reculées.
105. Le choix des zones d'intervention aux fins de l'appui nutritionnel dépendra des résultats de l'enquête de suivi et d'évaluation normalisés des phases de secours et de transition. Il s'agira de compléter un projet financé par la Banque mondiale qui vise à prévenir la malnutrition chez les enfants âgés de 6 à 23 mois et à traiter les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition modérée.

106. L'activité 5 menée au titre de l'effet direct stratégique 3 ne compte pas de bénéficiaires directs, mais elle favorisera indirectement la sécurité alimentaire et la nutrition de millions de personnes dans la région et au-delà et elle devrait contribuer à l'économie djiboutienne, notamment grâce à la création d'emplois.
107. L'activité 6 permettra d'assurer la formation professionnelle et d'autres activités de renforcement des capacités dans le secteur du transport et de la manutention des produits, à l'intention des jeunes âgés de 16 à 25 ans en situation d'insécurité alimentaire parmi les réfugiés et la population d'accueil.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ																								
		Effet direct stratégique 1							Effet direct stratégique 2															
		Activité 1					Activité 2		Activité 3					Activité 4										
Type de bénéficiaire		Bénéficiaires ordinaires	Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 6 à 23 mois	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (prévention)	Patients sous traitement antirétroviral	Transferts monétaires polyvalents	Activités de préparation aux situations d'urgence	Bénéficiaires ordinaires (enfants d'âge préscolaire et des écoles primaires)	Bénéficiaires ordinaires (cuisiniers)	Bénéficiaires ordinaires (distribution générale)	Bénéficiaires ordinaires (distribution générale)	Activités 3A	Activités 3A	Enfants de 6 à 59 mois (programme de supplémentation alimentaire ciblée: traitement)	Enfants de 6 à 23 mois (programme de supplémentation alimentaire généralisée: prévention)	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Bénéficiaires ordinaires (patients tuberculeux traités en ambulatoire)	Patients sous traitement antirétroviral/antituberculeux DOTS dans un hôpital	Personnes vivant avec le VIH (alimentation thérapeutique supplémentaire ciblée pour le traitement du VIH)	Bénéficiaires ordinaires (filet de sécurité pour l'atténuation des effets de la maladie)	
Modalité		Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	300	-	-	-	-	-	-	-	-	150	400	400	-	400	-	-	-	-	-	-	400	-	-	
Légumes secs	60	-	-	-	-	-	-	-	-	30	80	60	-	80	-	-	-	-	-	-	80	-	-	
Huile	30	-	-	-	-	-	-	-	-	15	40	30	-	40	-	-	-	-	-	-	50	35	--	
Sel	5	-	-	-	-	-	-	-	-	3	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5	-	-	
Sucre	20	-	-	-	-	-	-	-	-	15	20	20	-	20	-	-	-	-	-	-	15	20	--	
SuperCereal		-	-	-	-	-	-	-	-	0	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	150	50	--	
SuperCereal Plus		200	200	200	200	200	-	-	-	-	-	-	-	-	200	200	200	200	-	-	-	200	-	
Total kcal/jour	1 645	820	820	820	820	820	-	-	-	1 063	2 163	2 100	-	2 163	-	820	820	820	820	1 170	2 006	1 170	-	

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

Type de bénéficiaire	Effet direct stratégique 1							Effet direct stratégique 2															
	Activité 1						Activité 2	Activité 3						Activité 4									
	Bénéficiaires ordinaires	Enfants de 6 à 59 mois	Enfants de 6 à 23 mois	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (prévention)	Patients sous traitement antirétroviral		Transferts monétaires polyvalents	Activités de préparation aux situations d'urgence	Bénéficiaires ordinaires (enfants d'âge préscolaire et des écoles primaires)	Bénéficiaires ordinaires (cuisiniers)	Bénéficiaires ordinaires (distribution générale)	Bénéficiaires ordinaires (distribution générale)	Activités 3A	Activités 3A	Enfants de 6 à 59 mois (programme de supplémentation alimentaire ciblée: traitement)	Enfants de 6 à 23 mois (programme de supplémentation alimentaire généralisée: prévention)	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (traitement de la malnutrition aiguë modérée)	Femmes et filles enceintes ou allaitantes (prévention de la malnutrition aiguë modérée)	Bénéficiaires ordinaires (patients tuberculeux traités en ambulatoire)	Patients sous traitement antirétroviral/antituberculeux DOTS dans un hôpital	Personnes vivant avec le VIH (alimentation thérapeutique supplémentaire ciblée pour le traitement du VIH)	Bénéficiaires ordinaires (filet de sécurité pour l'atténuation des effets de la maladie)
Modalité	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
% kcal d'origine protéique	11,10	16	16	16	16	16			12,20	11,30			16		13,6	16	16	13,6	14,5	13,60	11,20		
Transferts de type monétaire (dollars/personne/jour)	0,19					-	1,83	0,3	-	-	-	0,3	-	1,5	-		-	-	-	-	-	-	1,5
Nombre de jours d'alimentation par an	360	90	180	180	180	180	270	90	161	161	150	360	360	360	90	180	180	180	180	270	180	360	

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Farine de blé	13 446	5 175 325
Sorgho	3 499	837 185
Riz	768	245 038
Sucre	1 209	485 469
Sel iodé	186	16 714
SuperCereal (WSB++)*	3 895	2 921 687
SuperCereal (WSB)**	1 567	1 175 505
Huile végétale	2 053	2 177 620
Pois cassés jaunes	3 437	1 452 486
Total (produits alimentaires)	30 059 845	14 487 032
Transferts de type monétaire		18 689 535
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)		33 176 567

*Mélange blé-soja amélioré

** Mélange blé-soja

108. Au titre de l'effet direct stratégique 1, une assistance en nature et une petite composante en espèces pour l'achat de produits frais sont prévues. Les réfugiés seront intégrés dans le programme de protection sociale qui a recours aux transferts de type monétaire. Au titre de l'effet direct stratégique 2, les activités 3A seront exclusivement appuyées par une aide alimentaire au cours des premières années, mais elles auront progressivement recours aux transferts de type monétaire là où les marchés fonctionnent bien, d'après les résultats des analyses relatives à la problématique femmes-hommes, à l'âge et à la protection.

Renforcement des capacités, notamment dans le cadre de la coopération Sud-Sud

109. Le présent PSP est axé sur le renforcement des capacités en vue de répondre aux priorités fixées en matière d'élimination de la faim. Le PAM contribuera à améliorer les systèmes nationaux d'intervention, moyennant la production de connaissances et le renforcement des capacités techniques – en particulier par le biais du Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle – en matière d'alimentation scolaire, de nutrition et de formation professionnelle. Le PAM collaborera avec l'Union africaine, l'IGAD et d'autres organismes régionaux, ainsi qu'avec ses centres d'excellence et ses bureaux de pays dans la région, afin d'échanger les bonnes pratiques et les innovations dans les domaines de l'agriculture et de l'alimentation scolaire dans le contexte de Djibouti, en vue de recenser les solutions au problème de la faim novatrices et respectueuses de la parité femmes-hommes venant d'autres pays en développement.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

110. Le port de Djibouti est situé à l'entrée sud de la mer Rouge, où d'importantes voies de navigation internationales reliant l'Asie, l'Afrique et l'Europe se croisent. Ce port est une plateforme régionale sûre pour le transbordement de relais des marchandises; il couvre actuellement 95 pour cent des besoins des pays voisins en matière de transport maritime

et joue un rôle crucial en servant de plateforme humanitaire pour les interventions menées par le PAM et ses partenaires humanitaires pour faire face aux crises régionales. Il est actuellement utilisé dans le cadre de la crise au Yémen.

111. La base logistique humanitaire du PAM fait partie de l'infrastructure logistique nationale et régionale: elle peut assurer la manutention des produits alimentaires et des articles non alimentaires, notamment en vue de leur prépositionnement, et peut accueillir le type de réunions, d'ateliers et de sessions de formation envisagés dans le contexte des activités 5 et 6, dans le cadre de la contribution du PAM à la réalisation des ODD 2 et 17, grâce à des activités visant à améliorer les moyens d'existence nécessaires à la sécurité alimentaire.
112. La composition et les volumes des transferts seront fondés sur les besoins, les évaluations des marchés et les analyses de la problématique femmes-hommes. Le PAM utilisera ses connaissances spécialisées concernant la chaîne d'approvisionnement dans le cadre de sa collaboration avec les autorités locales, les transporteurs et les négociants, pour accélérer les livraisons et donc améliorer la diversité et la disponibilité de biens abordables. Le PAM mettra à profit son rôle dans la prestation de services aux utilisateurs de la base logistique humanitaire pour travailler auprès des autorités locales et nationales au renforcement de leurs capacités. Cette base est la seule en mesure d'assurer des services de manutention des céréales en vrac, car c'est l'unique installation de la région qui est équipée d'un silo à grains.

4.4 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

113. Pour se préparer sur le plan organisationnel aux changements liés au PSP, le bureau de pays entend:
 - a) procéder à une harmonisation organisationnelle et à un audit des compétences afin de s'assurer que les structures nécessaires sont en place, que le personnel permanent et temporaire possède les bonnes compétences et que les objectifs en matière de parité entre les sexes sont atteints;
 - b) avoir recours à des experts techniques titulaires de contrats de courte durée pour apporter un appui dans des domaines concernant la protection sociale, la formation professionnelle, la parité entre les sexes, les jeunes, la diversité et l'inclusion, et faire en sorte que les compétences techniques de ces experts soient transmises aux employés nationaux, encadrés et accompagnés dans le cadre de la stratégie d'apprentissage et de développement; et
 - c) maintenir la priorité accordée au perfectionnement professionnel, afin de renforcer la capacité du personnel du bureau de pays à assurer la continuité opérationnelle et institutionnelle à long terme.

4.5 Partenariats

114. Le Gouvernement est le principal partenaire du PAM. Le PAM renforcera ses partenariats avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, le Ministère des affaires sociales et des solidarités, le Ministère de la femme et de la famille, la Chambre de commerce, l'Institut national de la statistique et les autorités régionales, qui seront responsables de la formulation et de l'exécution d'activités visant à transférer les compétences techniques et la gestion de programmes nationaux de sécurité alimentaire et de nutrition équitables et inclusifs, assurant ainsi la prise en charge par le pays.
115. Les partenariats avec l'UNICEF et le HCR sont essentiels pour améliorer la nutrition, les filets de sécurité et l'autonomie des réfugiés. Le PAM, le Gouvernement, l'Organisation internationale pour les migrations et le HCR collaboreront en vue d'intégrer les réfugiés et les migrants dans les programmes de protection sociale, conformément au Cadre d'action global pour les réfugiés.

116. Les synergies avec les autres institutions ayant leur siège à Rome seront renforcées, s'agissant par exemple de faire face aux conséquences du changement climatique pour les groupes de pêcheurs, d'éleveurs et d'agriculteurs. Des effets de synergie sont recherchés avec l'UNICEF, le PNUD, le Fonds des Nations Unies pour la population, l'OMS, la Banque mondiale et le Ministère de l'agriculture, de l'eau, de la pêche, de l'élevage et des ressources halieutiques pour faire en sorte que les parties prenantes puissent apporter leur soutien technique de façon optimale.
117. Le partenariat avec la Banque africaine de développement sera renforcé en ce qui concerne les techniques agricoles novatrices et les filets de protection sociale en milieu urbain. Le PAM collaborera avec l'IGAD en vue d'harmoniser les mesures de préparation aux situations d'urgence avec les stratégies régionales.
118. Le PAM apportera son savoir-faire en matière de logistique, mettant à disposition ses infrastructures, son assistance technique et une formation propre à transformer les relations entre les sexes, en collaboration avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle.
119. Le PAM nouera des partenariats avec des établissements universitaires et des instituts de recherche, et avec le Ministère de l'éducation nationale et de la formation professionnelle, la société civile et la Chambre de commerce, afin de produire des données factuelles permettant de trouver des solutions au problème de la faim novatrices et propres à transformer les relations entre les sexes. Des partenariats avec des organisations œuvrant pour les jeunes, les droits des femmes et les personnes vivant avec le VIH ou handicapées seront envisagés, afin de promouvoir des solutions inclusives, équitables et valorisantes répondant aux besoins particuliers de ces groupes dans l'ensemble des activités du PAM et des programmes nationaux.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

120. Le PAM emploiera des outils institutionnels et locaux adaptés à la réalité locale pour concevoir, mettre en œuvre et suivre ses activités, afin d'assurer l'harmonisation de l'ensemble des activités de suivi et d'évaluation avec ses prescriptions minimales institutionnelles en matière de suivi. Un plan de suivi, d'examen et d'évaluation tenant compte de la problématique femmes-hommes sera élaboré. Ce plan sera harmonisé avec le Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017–2021 et garantira que la responsabilité à l'égard des populations touchées, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes seront prises en considération. À travers cette approche, le PAM prévoit de collaborer avec ses partenaires coopérants et gouvernementaux pour mettre en œuvre des programmes respectueux de la parité entre les sexes et, selon le cas, propres à transformer les relations entre les sexes et attentifs aux questions de protection, en insistant sur le renforcement des capacités.
121. Les partenaires coopérants et gouvernementaux participeront à toutes les activités de suivi dans le cadre des initiatives de renforcement des capacités, et des données ventilées par sexe et par âge seront recueillies régulièrement par le biais d'entretiens individuels et avec des ménages. Les activités de suivi et d'évaluation menées au titre du PSP provisoire ont souffert du manque de moyens pour recueillir les données, s'agissant des recenseurs du service national de statistiques et du bureau de pays qui n'avait pas assez de personnel à disposition pour faire face à la charge de travail. Le bureau de pays prévoit de développer sa capacité à mener des enquêtes, moyennant le recours à des appareils mobiles et des dispositifs électroniques pour mesurer les indicateurs de processus, de produit et d'effet direct dans les communautés ciblées, avec une ventilation des données par sexe et par âge et l'inclusion d'indicateurs sexospécifiques à des fins d'analyse et d'exploitation. Le système

de suivi de l'impact des actifs sera mis à l'essai en 2020 pour le suivi des initiatives 3A et, selon les résultats de cette expérimentation, il pourrait devenir opérationnel au cours des années suivantes³⁴. Pour ce PSP, le PAM concevra un système de suivi et d'évaluation mieux adapté au contexte, souple et tenant compte de la problématique femmes-hommes. Les partenaires participeront à l'analyse des données dès la phase de conception afin de faire en sorte que la collecte et l'analyse des données soient pertinentes et adaptées à la situation particulière de Djibouti, et d'encourager la prise de décisions conjointe et fondée sur des données factuelles.

122. L'un des principaux objectifs du PAM est d'améliorer la qualité des données et la fiabilité des constatations. Il s'emploiera donc avec l'Institut national de la statistique à renforcer les capacités et à collaborer avec d'autres organismes afin d'encourager les évaluations communes de la sécurité alimentaire, de la nutrition, de la pauvreté et de la situation sanitaire, ainsi que le suivi conjoint des activités.
123. Le PAM renforcera sa capacité à tirer des enseignements des activités menées au titre du PSP et à rendre compte de celles-ci. À cette fin, il conduira une évaluation décentralisée du Programme national de solidarité famille appliqué en milieu urbain en 2021, un examen à mi-parcours du PSP et une évaluation du PSP l'avant-dernière année de sa mise en œuvre.
124. Le PAM mettra en place des mécanismes sûrs et accessibles de réclamation et de remontée de l'information conçus pour recevoir tous les avis et les critiques relatifs aux projets émanant des bénéficiaires; des efforts particuliers seront déployés pour recevoir les plaintes portant sur la violence sexiste et sur l'exploitation et les atteintes sexuelles. Le PAM surveillera et suivra le dépôt des réclamations et, eu égard à la responsabilité envers les populations touchées, il veillera à ce que des dispositions soient prises pour favoriser la prise de décisions améliorée, inclusive et équitable.

5.2 Gestion des risques

125. Le registre des risques, régulièrement mis à jour, continuera à fournir des informations utiles pour la gestion des risques.

Risques stratégiques

126. L'aggravation de l'insécurité dans les pays voisins pourrait entraîner d'importants afflux de réfugiés et de migrants et accroître le risque de terrorisme, ce qui pourrait avoir de graves conséquences pour le personnel, les biens et les programmes du PAM. Afin de faire face à ce risque, le PAM, le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations amélioreront leur coordination en vue de surveiller les mouvements de populations et le risque d'actes terroristes. Le PAM mettra également au point le plan d'urgence envisagé dans le PSP et continuera de participer activement à la Cellule de sécurité et à l'Équipe de coordination du dispositif de sécurité des Nations Unies, en maintenant un contact régulier avec les agents des ambassades coordonnateurs de la sécurité.
127. Djibouti est exposé aux sécheresses, aux crues soudaines, aux cyclones et aux tremblements de terre qui provoquent des déplacements et augmentent l'insécurité alimentaire et les besoins en matière de nutrition. Le PAM atténue les risques qui y sont associés au moyen de plans de secours et en assurant un suivi afin de pouvoir intervenir rapidement.

³⁴ Ce système utilise des images transmises par satellite pour mesurer les améliorations résultant des projets 3A.

128. Le PAM a besoin d'un personnel motivé et qualifié pour mettre en œuvre le PSP de manière efficace. Il investira dans la formation, engagera des employés possédant les compétences appropriées et mettra au point des mécanismes permettant de transmettre les connaissances et le savoir-faire du personnel international et des consultants au personnel national.
129. Il existe un autre risque: un succès limité obtenu dans la lutte contre les inégalités entre les sexes, faute de moyens et du fait que les partenaires ne lui accordent pas la priorité voulue, compromettrait la réalisation des objectifs d'élimination de la faim. C'est pourquoi le PAM veillera à ce que les produits relatifs à l'égalité entre les sexes attendus des actions de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, du renforcement des capacités et des activités conjointes menées avec le Gouvernement et les partenaires soient clairs, mesurables et réalistes.
130. De graves pénuries de fonds auraient une incidence préjudiciable sur la mise en œuvre des activités envisagées dans le PSP. Afin d'atténuer ce risque, le PAM continuera de mobiliser des ressources en étudiant de nouvelles possibilités de financement auprès de ses bailleurs de fonds habituels et des donateurs non habituels, notamment le Gouvernement.

Risques opérationnels

131. Le non-respect des politiques et orientations internes pourrait perturber les opérations et retarder les initiatives de changement au niveau institutionnel. Les procédures de contrôle interne et d'apprentissage seront renforcées moyennant des examens périodiques des risques et des mesures d'atténuation convenues.
132. Les risques internes sont notamment la fraude et la corruption, qui entraînent des pertes financières et une atteinte à la réputation. Parmi les mesures d'atténuation figurent le renforcement des contrôles internes et l'effort continu d'information du personnel et des partenaires concernant les politiques du PAM en matière de lutte contre la fraude.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Année 1 (2020)	Année 2 (2021)	Année 3 (2022)	Année 4 (2023)	Année 5 (2024)	Total
1	6 664 212	5 618 951	5 142 629	4 882 612	4 767 654	27 076 058
2	8 186 615	7 966 277	7 615 070	7 541 826	7 275 481	38 585 269
3	1 807 664	1 786 221	1 614 539	1 652 127	1 598 416	8 458 967
Total	16 658 491	15 371 448	14 372 239	14 076 565	13 641 552	74 120 295

133. Le budget comprend des allocations annuelles de fonds d'un montant suffisant pour les activités qui contribuent à favoriser l'égalité entre les sexes conformément aux engagements du PAM.

6.2 Perspectives de financement

134. Le budget du PSP pour 2020–2024 s'élève à 74,1 millions de dollars. Les domaines retenus pour une intervention du PAM sont conformes aux intérêts des donateurs et devraient lui permettre de réussir à mobiliser les ressources nécessaires pour mettre en œuvre les activités prévues dans le PSP.

6.3 Stratégie de mobilisation des ressources

135. Une stratégie de mobilisation des ressources a été mise au point pour financer la mise en œuvre du PSP. Le PAM s'attachera à diversifier sa base de donateurs en ayant recours à ses bailleurs de fonds habituels et à des donateurs non habituels comme le secteur privé et les institutions financières internationales telles que la Banque mondiale. La mobilisation de fonds menée conjointement avec d'autres organismes des Nations Unies présents à Djibouti sera essentielle pour faire le meilleur usage possible de ressources limitées.
136. Le PAM et le Gouvernement uniront leurs efforts pour plaider en faveur d'un soutien institutionnel et de la mobilisation de ressources, prélevées notamment sur le budget national, en vue de faciliter le processus de transfert des responsabilités et la pérennité des programmes appuyés par le PAM.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR DJIBOUTI (2020-2024)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les populations touchées par une crise ont accès à une alimentation suffisante et nutritive toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/ amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Le bureau de pays et les partenaires ont la capacité, le financement et le temps nécessaires pour entreprendre une collecte de données de suivi de qualité.

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (indice des stratégies de survie en baisse)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire et des services nutritionnels, notamment des aliments à haute teneur en éléments nutritifs et une éducation et des conseils relatifs à la nutrition, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile résidant dans des camps (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS ont accès à des services de traitement, notamment des services de conseil en nutrition spécialisés, qui favorisent leur récupération nutritionnelle (A. Ressources transférées)

Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS ont accès à des services de traitement, notamment des services de conseil en nutrition spécialisés, qui favorisent leur récupération nutritionnelle (B. Aliments nutritifs fournis)

Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë modérée et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS ont accès à des services de traitement, notamment des services de conseil en nutrition spécialisés, qui favorisent leur récupération nutritionnelle (E*. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ont accès à des services de prévention, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et une éducation en matière de nutrition, qui permettent de répondre à leurs besoins essentiels (A. Ressources transférées)

Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ont accès à des services de prévention, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et une éducation en matière de nutrition, qui permettent de répondre à leurs besoins essentiels (B. Aliments nutritifs fournis)

Dans les ménages de réfugiés et de demandeurs d'asile, tous les enfants âgés de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes ont accès à des services de prévention, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et une éducation en matière de nutrition, qui permettent de répondre à leurs besoins essentiels (E*. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Pendant une période de transition, les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés résidant dans des camps reçoivent une assistance alimentaire et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui permettent de protéger leur accès à la nourriture toute l'année (A. Ressources transférées)

Pendant une période de transition, les réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés résidant dans des camps reçoivent une assistance alimentaire et/ou des transferts de type monétaire suffisants qui permettent de protéger leur accès à la nourriture toute l'année (F. Achats effectués auprès de petits exploitants)

2. Renforcer les capacités du Gouvernement et appuyer les interventions nationales concernant les populations touchées par un choc, dans le cadre d'un plan d'urgence (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations touchées par un choc tirent profit de la capacité nationale renforcée à se préparer aux situations d'urgence et à intervenir en cas de crise et subviennent à leurs besoins essentiels (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations touchées par un choc reçoivent une assistance alimentaire d'urgence qui répond à leurs besoins essentiels pendant la crise et les premières phases du redressement (A. Ressources transférées)

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2025, l'accès à l'alimentation et l'état nutritionnel des Djiboutiens touchés par l'insécurité alimentaire dans les régions ciblées et des réfugiés s'améliorent

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Tient compte de la nutrition

Hypothèses

Des fonds sont disponibles en quantité suffisante et en temps voulu pour garantir le bon fonctionnement de la filière d'approvisionnement.

Les partenaires d'exécution sont disponibles, capables de fournir une formation et des apports efficaces, de gérer les installations conformément aux accords du PAM et d'adopter des pratiques commerciales transparentes.

Indicateurs d'effet direct

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (indice des stratégies de survie en baisse)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels

Taux de scolarisation

Score de consommation alimentaire

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Pourcentage des petits exploitants ciblés vendant leurs produits par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Proportion de transferts de type monétaire transitant par des systèmes nationaux de protection sociale grâce à l'appui fourni par le PAM en matière de renforcement des capacités

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Traitement antituberculeux: taux de récupération nutritionnelle

Traitement antituberculeux: taux d'abandon

Activités et produits

3. Fournir des vivres, des transferts de type monétaire et une assistance technique pour renforcer un système de protection sociale national inclusif, attentif à la problématique femmes-hommes, adaptatif et à dimension nutritionnelle qui favorise l'insertion économique (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées tirent profit des actifs améliorés, du développement des chaînes de valeur agricoles, de la réduction des pertes après récolte et des compétences qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique (A. Ressources transférées)

Les personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées tirent profit des actifs améliorés, du développement des chaînes de valeur agricoles, de la réduction des pertes après récolte et des compétences qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique (D. Actifs créés)

Les personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans les communautés ciblées tirent profit des actifs améliorés, du développement des chaînes de valeur agricoles, de la réduction des pertes après récolte et des compétences qui leur permettent de renforcer leur résilience face aux chocs d'origine climatique (F. Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les enfants d'âge préscolaire et les écoliers résidant dans les zones ciblées tirent profit de la capacité améliorée du Gouvernement à conduire sous son entière responsabilité un programme de repas scolaires à dimension nutritionnelle et respectueux de la parité femmes-hommes (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants d'âge préscolaire et les écoliers résidant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils se rendent à l'école, le but étant de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et de favoriser la scolarisation et la fréquentation (A. Ressources transférées)

Les enfants d'âge préscolaire et les écoliers résidant dans les zones ciblées reçoivent un repas nutritif chaque jour où ils se rendent à l'école, le but étant de répondre à leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels et de favoriser la scolarisation et la fréquentation (N*. Alimentation scolaire assurée)

Les Djiboutiens urbains et ruraux touchés par l'insécurité alimentaire et les réfugiés vulnérables reçoivent des transferts de type monétaire et/ou des rations alimentaires mensuels et accèdent graduellement au Programme national de solidarité famille et au programme d'assistance sociale de santé, ce qui contribue à améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition (A. Ressources transférées)

4. Fournir aux populations ciblées des services de prévention et de traitement de la malnutrition, des transferts de type monétaire, des aliments nutritifs, des conseils en nutrition et des incitations, tout en appuyant les programmes nationaux relatifs à la nutrition (Traitement nutritionnel)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés résidant dans des zones enregistrant les taux de malnutrition chronique et aiguë les plus élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés qui contribuent à prévenir la malnutrition chronique et aiguë (A. Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés résidant dans des zones enregistrant les taux de malnutrition chronique et aiguë les plus élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés qui contribuent à prévenir la malnutrition chronique et aiguë (B. Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés résidant dans des zones enregistrant les taux de malnutrition chronique et aiguë les plus élevés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés qui contribuent à prévenir la malnutrition chronique et aiguë (E*. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel et en situation d'insécurité alimentaire tirent profit de la capacité nationale renforcée à améliorer la disponibilité et la consommation d'aliments enrichis et hautement nutritifs plus abordables qui permettent de prévenir la malnutrition (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés souffrant de malnutrition aiguë modérée ont accès à des traitements, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et des services de conseil en nutrition, qui favorisent leur récupération nutritionnelle (A. Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés souffrant de malnutrition aiguë modérée ont accès à des traitements, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et des services de conseil en nutrition, qui favorisent leur récupération nutritionnelle (B. Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes djiboutiens ciblés souffrant de malnutrition aiguë modérée ont accès à des traitements, notamment la fourniture d'aliments nutritifs spécialisés et des services de conseil en nutrition, qui favorisent leur récupération nutritionnelle (E*. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

Les patients sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS souffrant de malnutrition aiguë modérée et les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par le VIH ciblés reçoivent des aliments nutritifs et des transferts de type monétaire et sont insérés dans un programme de filets de sécurité visant à alléger leur condition, ce qui contribue à améliorer leur état nutritionnel, leur productivité et leur sécurité alimentaire (A. Ressources transférées)

Les patients sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS souffrant de malnutrition aiguë modérée et les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par le VIH ciblés reçoivent des aliments nutritifs et des transferts de type monétaire et sont insérés dans un programme de filets de sécurité visant à alléger leur condition, ce qui contribue à améliorer leur état nutritionnel, leur productivité et leur sécurité alimentaire (B. Aliments nutritifs fournis)

Les patients sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux DOTS souffrant de malnutrition aiguë modérée et les ménages en situation d'insécurité alimentaire touchés par le VIH ciblés reçoivent des aliments nutritifs et des transferts de type monétaire et sont insérés dans un programme de filets de sécurité visant à alléger leur condition, ce qui contribue à améliorer leur état nutritionnel, leur productivité et leur sécurité alimentaire (E*. Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements exécutées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 3: Les autorités et les partenaires locaux disposent de capacités renforcées pour être en mesure d'appuyer la communauté humanitaire intervenant dans la Corne de l'Afrique toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement des partenariats stratégiques noués avec les secteurs public et privé, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires opérationnels

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Le bureau de pays et les partenaires ont la capacité, le financement et le temps nécessaires pour entreprendre et bénéficier des services.

Des fonds sont disponibles en quantité suffisante et en temps voulu pour garantir le bon fonctionnement des services.

Indicateurs d'effet direct

Indice des partenariats

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**5. Assurer des services relatifs à la chaîne d'approvisionnement à l'intention de la communauté humanitaire (sur la base du principe du recouvrement intégral des coûts) (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par une crise tirent profit de la création d'une plateforme de prestation de services destinés à la communauté humanitaire, qui leur permet de recevoir en temps voulu des vivres d'importance vitale, ainsi que des secours et des fournitures médicales (H. Services et plateformes partagés mis à disposition)

6. Assurer des activités de formation professionnelle et de renforcement des capacités dans les secteurs du transport et de la manutention des produits à l'intention des partenaires, des réfugiés et de la population locale (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les institutions djiboutiennes tirent profit de l'assistance technique et du transfert de compétences assurés conjointement par les partenaires de l'action humanitaire et du développement, qui permettent à Djibouti de confirmer son rôle de plateforme logistique et de plaque tournante de la chaîne d'approvisionnement dans la Corne de l'Afrique (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les institutions djiboutiennes tirent profit de l'assistance technique et du transfert de compétences assurés conjointement par les partenaires de l'action humanitaire et du développement, qui permettent à Djibouti de confirmer son rôle de plateforme logistique et de plaque tournante de la chaîne d'approvisionnement dans la Corne de l'Afrique (K. Partenariats appuyés)

Les réfugiés, les jeunes et les populations sous-employées bénéficient de formations en matière de logistique et de transport, qui leur permettent d'accéder au marché du travail (C. Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3: Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1: Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)				
	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 1	Résultat stratégique 8	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transfert	19 378 658	27 948 621	6 519 872	53 847 151
Mise en oeuvre	2 595 339	3 395 490	350 195	6 341 024
Coûts d'appui directs ajustés	3 449 531	4 886 189	1 072 625	9 408 345
Total partiel	25 423 529	36 230 300	7 942 692	69 596 521
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 652 529	2 354 969	516 275	4 523 774
Total	27 076 058	38 585 269	8 458 967	74 120 295

Liste des sigles utilisés dans le présent document

3A	Assistance alimentaire pour la création d'actifs
DOTS	traitement de brève durée sous surveillance directe
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IGAD	Autorité intergouvernementale pour le développement
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSP	plan stratégique de pays
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des bénéficiaires et des transferts
SEGRC	Secrétariat exécutif de gestion des risques et des catastrophes
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance